NOTICE INSCRIPTION



Le dossier comprend les pièces suivantes :

- la fiche d'inscription complétée et signée
- le formulaire FFBaD « Demande de licence ».
- le certificat médical ci-joint rempli par votre médecin, l'imprimé fédéral OBLIGATOIRE
- le montant de l'inscription

L'accès aux terrains est interdit tant que l'inscription n'est pas effective (dossier complet)

Tarifs des cotisations 2015-2016.

Le club propose des **tarifs couple ou famille** dégressifs.

ADULTES

Formule	1ère membre	2ème membre	3ème membre et suivants
sans encadrement	77 euros.	69 euros	60 euros
avec encadrement et/ou interclubs	103 euros.	96 euros	87 euros
NB : il est possible de passer de la formule sans encadrement à la formule avec encadrement en cours de saison.			

JEUNES

Catégorie			
Poussins à cadets	95 euros	89 euros	84 euros
Minibad	85 euros	80 euros	75 euros

Ce tarif comprend la licence fédérale, l'assurance, la part club, l'abonnement à la revue 100%Bad qui sera envoyée à votre domicile (il est possible de refuser cet abonnement en écrivant à la Fédération Française de Badminton), les volants plastiques, un tarif club préférentiel sur les volants plume.
Le Conseil Régional offre une réduction de 15 € pour les jeunes nés en 97, 98, 99 et 2000. Il faut pour cela générer un Chèque Sport sur Internet et le présenter lors de l'inscription. Mode d'emploi sur le site Internet.
Il est possible de régler en deux fois. Faire deux chèques. Les chèques vacances sont acceptés.
Aide à l'accessibilité : une réduction peut être accordée en fonction du Quotient Familial (se munir de l'attestation fournie par la CAF) pour les enfants à charge de moins de 21 ans.
Quotient familial inférieur à 300 € : 30 €.
Quotient familial compris entre 301 € et 406 € : 22 €.
Quotient familial compris entre 407 € et 640 € : 11 €.

La formule sans encadrement ouvre l'accès à tous les créneaux de jeu libre.
Le club propose quatre types d'encadrement pour les adultes. Un entraînement pour les joueurs classés National à Départemental 7, un entraînement pour les joueurs classés Départemental 8 à Non Classés, un entraînement pour les joueurs initiés et enfin une initiation à l'attention des joueurs débutants.
La pratique en Interclubs est comprise dans la formule avec encadrement.
La formule avec encadrement comprend également l'accès à tous les créneaux de jeu libre.
Pour les jeunes, deux possibilités : entraînement selon les âges (voir créneaux) orientés vers la compétition, ou initiation (le vendredi).

LES CATEGORIES

Saison 2015/2016

Vétérans Né(e)s en 76 et avant.	Seniors Né(e)s entre 1977 et 1997	Juniors Né(e)s en 1998 et 1999	Cadets Né(e)s en 2000 et 2001
Minimes Né(e)s en 2002 et 2003	Benjamins Né(e)s en 2004 et 2005	Poussins Né(e)s en 2006 et 2007	Minibad Né(e) en 2008-2009

Les Manchots de la rade

FICHE D'INSCRIPTION - Saison 2015/2016

Nom : ________________________________ Prénom : ______________________________

Date de naissance : ______________ Catégorie : ______________ Renouvellement : oui* - non

* L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière inscription ? oui – non

☐ Formulaire FFBaD

☐ Certificat médical

☐ Ecole de jeunes
- ☐ Competition :
- ☐ Hors competition :

☐ Adulte sans encadrement

☐ Adulte avec encadrement
Groupe :

- ☐ joueurs classés Nat, Reg et D7
- ☐ joueurs classés D8 à NC
- ☐ Loisirs Initiés
- ☐ Loisirs Débutants

☐Interclubs

☐ Règlement ___________

Autorisation droit d'images

Nous pouvons être amenés à utiliser, dans le cadre sportif, des photos de vous ou de vos enfants :

- Pour des publications
- Pour le site internet

La loi nous fait obligation d'avoir une autorisation écrite de la personne concernée ou des parents pour cette utilisation.

L'article 9 du Code Civil stipule :
« Chacun a droit au respect de sa vie privée. »
« …. Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits… »
« …..C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation… »

Pour alimenter notre site Internet, notre Gazette Manchote ou toute autre publication à caractère sportif, nous vous prions de bien vouloir remplir et signer l'autorisation ci-dessous.

J'autorise les dirigeants des Manchots de la rade à utiliser des photos de ma personne ou de mon enfant ……………………. pour :

- Le site Internet du club
- La Gazette Manchote
- Autres publications (programme, brochure………..)

Signature :







DEMANDE DE LICENCE 2015/2016

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

RENOUVELLEMENT LICENCE N° (8 chiffres) . . . . NOUVELLE LICENCE ☐

CLUB . . . .

LIGUE . . . . DÉPT . . . .

CIVILITÉ . . . . NOM . . . . PRÉNOM . . . .

SEXE : FÉM. ☐ MASC. ☐ NÉ(E) LE . . . . NATIONALITÉ . . . .

ADRESSE . . . .

CODE POSTAL . . . . VILLE . . . . PAYS . . . .

TÉL. FIXE : + 33 (0) . . . . TÉL. MOBILE : + 33 (0) . . . .

E-MAIL . . . .

JOINDRE LE CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

ASSURANCE :

Je soussigné, atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-annexée, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence.
Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,35€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire).
La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD - rubrique assurance.

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention : "lu, compris et accepté"

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
– Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
– Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE :

Lors de manifestations organisées par la FFBaD, une ligue, un comité et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié, sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la FFBaD et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise la FFBaD à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion de la FFBaD et du badminton à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E): M. ☐, MME ☐, MLLE ☐, NOM . . . .

AGISSANT EN QUALITÉ DE : ☐ PÈRE, ☐ MÈRE, ☐ TUTEUR, ☐ TUTRICE,
autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

NOM DE L'ENFANT . . . . PRÉNOM . . . .

LE . . . . . . / . . . . / . . . .

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Ces informations sont destinées à la Fédération Française de Badminton. Nous pouvons être amenés à utiliser ces informations à des fins de prospection. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre : ☐
Nous envisageons de transmettre votre adresse de courrier électronique à des tiers (partenaires commerciaux, par exemple) à des fins de prospection (commerciale, par exemple). Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre : ☐
Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition à la divulgation des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à la CNIL : cnil@ffbad.org

Loi Informatique et Libertés : Les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de la Direction Administrative de la FFBAD.

Certificat médical de non contre-indication
Formulaire obligatoire

ANNEXE 1 - Formulaire 1
adoption : CA du 22/03/2014
entrée en vigueur : 01/09/2014
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 2.1.F1-2013/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

Le **consensus médical** insiste sur la nécessité :

– d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP, antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire ;
– d'un examen clinique attentif ;
– d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque et après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le .... à ....
(Signature du joueur ou de son représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé »)

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom .... Prénom ....
né(e) le : / /
et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le .... à .... Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club, qui le conservera.